



Emploi salarié marchand au troisième trimestre 2015 Repli en Guadeloupe, pertes limitées en Martinique, regain en Guyane

Au troisième trimestre 2015, l'emploi salarié marchand est en léger repli dans les départements français d'Amérique. Il augmente pourtant en Guyane, mais recule dans les deux îles. La baisse est toutefois faible en Martinique et plus consistante en Guadeloupe.

Guy Mystille

En Guadeloupe, la baisse est tempérée par l'embellie dans la construction

Après un début d'année marqué par une hausse saisonnière, l'exercice 2015 s'est poursuivi avec deux mouvements de baisse consécutifs. Au troisième trimestre, l'emploi salarié marchand guadeloupéen recule de 1 % (figure 1). Cette baisse est tempérée par la bonne tenue du secteur de la construction qui se redresse en effet, après une année 2014 particulièrement difficile. Il demeure sur une dynamique ascendante qui s'est confirmée au troisième trimestre, comme au premier semestre (figure 2). Il contribue ainsi à limiter les pertes. Le ralentissement se nourrit en effet de la conjugaison du recul du secteur de l'industrie et du tertiaire marchand. Le premier est pénalisé par la baisse du secteur agroalimentaire induite par celle de la consommation. Le recul est de 4 % par rapport au second trimestre 2015. Le ralentissement est moindre dans le secteur tertiaire marchand (-0,7 %). Il s'explique par la réduction des activités hôtelières et de la restauration. Ce sous-secteur recule de 4 % sur un trimestre, soit une baisse analogue à celle enregistrée par rapport au troisième trimestre 2014. Le sous-secteur du commerce augmente modérément ses effectifs (+0,7 %).

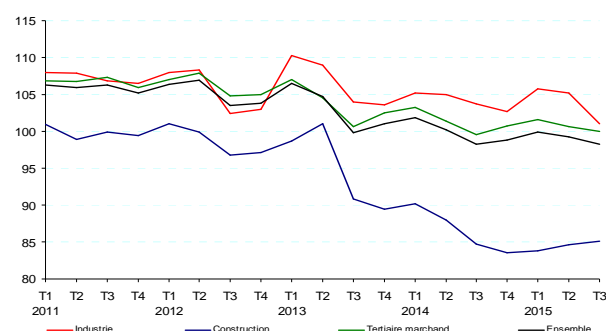
Léger repli de l'emploi en Martinique

Au troisième trimestre 2015, l'emploi salarié marchand est en léger repli, de 0,3 %, par rapport au second trimestre. Comparé à l'exercice 2014, il augmente de 0,7 %. La Martinique se redresse en effet et retrouve un niveau d'emploi comparable à celui de mi 2013. Le secteur industriel, celui du tertiaire marchand et de la construction sont en hausse par rapport au troisième trimestre 2014, respectivement de 0,8 %, 0,5 % et 1,9 % (figure 1).

Toutefois, le secteur de la construction affiche un bilan plus morose par rapport au trimestre précédent. Lié à un effet de rebond de la crise du BTP, il recule de 2 %. La relative stabilité est aussi liée à l'accroissement des activités au sein du secteur industriel (0,8 %) et du tertiaire marchand (0,5 %) (figure 3). Les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien représentent environ 25 % de l'emploi salarié marchand et contribuent à l'équilibre du tertiaire marchand. La hausse est de 1,1 % par rapport au troisième trimestre 2014 et de 1,6 % par rapport au second trimestre 2015. Le secteur industriel est en hausse de 0,8 % sur la même période, mais il est en recul de 0,7 % par rapport au second trimestre de l'exercice.

2 La construction en courbe ascendante

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (cf méthodologie).

Source : Insee, Epure

1 La Martinique fait mieux que la Guadeloupe mais moins bien que la Guyane

Effectifs départementaux de l'emploi salarié au 30 septembre 2015 (en milliers)

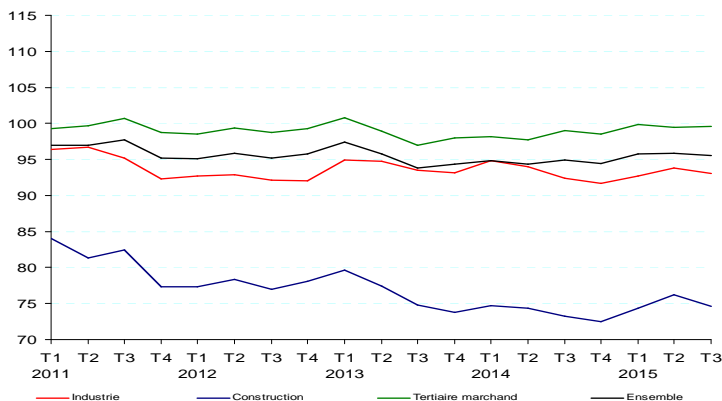
	Industrie			Construction			Tertiaire marchand			TOTAL		
	effectifs	Evolution T2	Evolution T3	effectifs	Evolution T2	Evolution T3	effectifs	Evolution T2	Evolution T3	effectifs	Evolution T2	Evolution T3
		2015 / T3	2015 / T3		2015 / T3	2015 / T3		2015 / T3	2015 / T3		2015 / T3	2015 / T3
		2015 (en %)	2014 (en %)		2015 (en %)	2014 (en %)		2015 (en %)	2014 (en %)		2015 (en %)	2014 (en %)
GUADELOUPE	8,4	-3,9	-2,5	6,7	0,6	0,5	46,9	-0,7	0,4	61,9	-1,0	0,0
MARTINIQUE	8,4	-0,7	0,8	6,1	-2,0	1,9	49,0	0,0	0,5	63,5	-0,3	0,7
GUYANE	4,3	-0,1	-0,9	3,8	-0,8	-7,4	19,5	1,7	2,4	27,6	1,1	0,4
TOTAL	21,1	-1,9	-0,9	16,6	-0,7	-1,0	115,4	0,0	0,8	153,1	-0,3	0,4

Note: l'évolution T3 2015 T2 2014 rapporte les effectifs du 31 juillet 2015 à ceux du 30 septembre 2015

Source : Insee, Epure.

3 Rechute dans le secteur de la construction

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



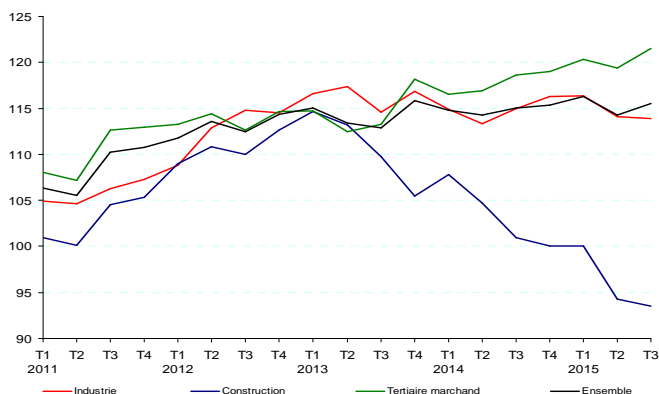
Champ : emploi marchand (cf méthodologie).
Source : Insee-Epure.

L'emploi repart à la hausse en Guyane

Au troisième trimestre 2015, l'emploi salarié marchand guyanais est en hausse de 1,1 % par rapport au second trimestre (figure 1). Le secteur tertiaire marchand s'affiche encore comme élément moteur de l'économie guyanaise : il s'accroît de 1,7 % et de 2,4 % par rapport au troisième trimestre 2014. Il bénéficie ce trimestre de l'accroissement d'activités du sous-secteur des activités scientifiques et techniques, des services administratifs et de soutien (+ 8,6 %). Cette hausse est contrebalancée par des performances moindres des autres sous-secteurs du tertiaire marchand. Ainsi, celui du commerce est peu influent : il régresse de 0,3 %. Celui de l'hébergement et de la restauration stagne. Les autres activités de service chutent de 5,5 %, contribuant ainsi à freiner l'élan haussier du tertiaire marchand. Au troisième trimestre, le secteur industriel maintient difficilement un niveau comparable au second. A l'inverse, le secteur de la construction est encore un élément pénalisant l'emploi salarié marchand de la Guyane. Il est en baisse de 0,8 %. La crise de ce secteur ne se dément donc pas, le recul étant de 7,4 % par rapport au troisième trimestre 2014 (figure 4).

4 La construction tire encore l'emploi vers le bas

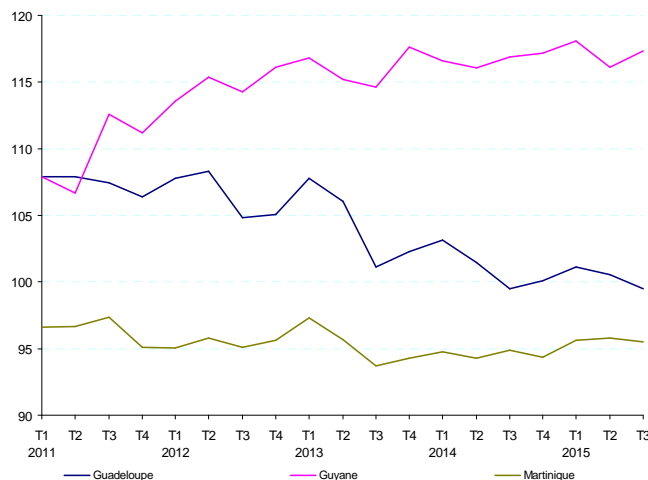
Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (cf méthodologie).
Source : Insee-Epure.

5 La Guyane repart à la hausse, la Martinique stagne et la Guadeloupe régresse.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (cf méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Insee Service territorial
de Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédacteur en chef :
Sophie Céleste

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Emploi salarié - résultats du troisième trimestre 2015, Informations Rapides n° 299, décembre 2015.

